

Notice DESCRIPTIVE MIAR ROULEAUX semi-portés de Type RF

0. Généralités

0.1. Constructeur : KVERNELAND GROUP FRANCE SAS 275 Allée du Ruet F - 45760 Marigny Les Usages

0.1.1. Représentant accrédité en France : Sans objet

0.3. Marques : KVERNELAND, KUBOTA et VICON

0.4. Désignation commerciale : ACTIROLL, RO, LANDROLLER

0.5. Catégorie internationale : S2a

0.6. Genre : MIAR

Vitesse maximale en circulation : 25 km/h

0.7. Type / variante / versions : RF / 7,5 - 8,1 - 8,5 - 10 - 12 - 13 / sans objet

0.7.1. Décodage des T.V.V. :

Type : RF Définit un rouleau autoporteur freiné à un essieu

Variante : Définit le PTAC :

7,5 = 7500 kg

8,1 = 8100 kg

8,5 = 8500 kg

10 = 10000 kg

12 = 12000 kg

13 = 13000 kg

1. Constitution générale

1.1. Nombre et références des essieux et nombre de roues : 1 essieu et 2 roues

Deux demi-essieux corps de carré de 70mm, ou 100 mm (références selon tableau en 7.1.), assemblés en essieu escamotable et de 2 roues en monte simple

1.2. Dimensions des pneumatiques :

Monte de base : 400 / 60 - 15,5 et

480 / 45 - 17 (var. 8,1 et 8,5)

520 / 50 - 17 (var. 7,5 et 10)

600 / 50 - 22,5 (var. 12 et 13)

1.3. Constitution du châssis ou de la coque : Le châssis est constitué d'une poutre centrale et d'une traverse arrière en tube carré de 100 mm de côté, de 10 mm d'épaisseur, de tubes carrés de 80 mm de côté, de 6 mm d'épaisseur, et de tubes rectangulaires de 120 mm par 60 mm de 5 mm d'épaisseur. Le châssis est assemblé par soudure.

1.3.1. Flèche et dispositif d'attelage :

La flèche d'attelage constituée de la poutre centrale du châssis et terminée, à l'avant, par un anneau forgé de Ø intérieur 50 ou 51 mm boulonné ou soudé, ou un attelage à boule de 80 mm, ou d'un attelage 2 points.

Marque	Type	Références	S	D (kN) ou T (tonnes)	MVT*	ISO	Homologation
DALBO	2 points	(23982, 25269, 25270, 34366, 74270)	5000	20 t.	19 t.	730 / 2009	attestation
Battista Porteri	Anneau 50 mm	Bpt 31204 (25500)	3000	14 t.	19 t.	5692	Attestation
Scharm Uller	K80	00.652.92.1 (25244)	3000	89,3 kN	14 t.	24349	E1 00014 ND
		00.653.90.0 (25234)	4000	120,2 kN	21,5 t.	24347	E1 00479 ND
		00.650.99.0 (25268)	4000	120,2 kN	21,5 t.	24347	E1 00479 ND
	Anneau 50 mm	00.653.40.0 (25235)	3000	22 t.	19 t.	5692	M 9648
		00.665.43.1 (25229)	4000	91,3 kN	14 t.	6489-1	M 10053
		00.652.30.0 (25247)	3000	120 kN	20 t.	1102	E1 55R-01 2456
	Anneau 51mm	00.652.171.1-A02 (25213)	3000	89,3 kN	14 t.	6489-3	E1 00250 ND

*MVT : En fonction de la valeur D : Masse maximale techniquement admissible du véhicule tracteur

2. Masses et dimensions (kilogrammes et mètres)

2.1. Masse en charge maxi admissible en service dans l'état (PTAC) :

7500 8100 8500 10 000 12 000 13 000

2.4. Masse en charge techniquement admissible :

7500 8100 8500 10 000 12 000 13 000

2.5. Charges maximales admissibles

2.5.1. Sur l'essieu 1 :

6000 7000 9 000 12 000 11 000

2.5.4. Sur le dispositif d'attelage

3000 3000 ou 4000*

*uniquement avec rotule de 80 mm

2.7. Voie arrière :

1,875 à 2,575

2.8. Empattement :

3,400 à 3,300

2.9. Poids à vide du véhicule en ordre de marche :

2.9.0. Total :

4 050 à 6350

2.9.1. Sur l'essieu 1 :

2 990 à 4 645

2.9.4. Sur le dispositif d'attelage :

944 à 1705

2.10. Porte-à-faux avant :

3,450 à 8,350

2.11. Porte-à-faux arrière :

0,350 à 0,800

2.12. Longueur hors tout :

3,750 à 9,000

2.13. Largeur hors tout :

2,500 à 3,065

3. Moteur

« sans objet »

4. Transmission

« sans objet »

5. Suspension

« sans objet »

6. Direction

« sans objet »

7. Freinage

7.1. Frein de service :

Le freinage est obtenu, pour chaque frein (un par roue), par le fonctionnement en levier de la biellette qui provoque la rotation de la came et l'expansion des deux mâchoires de frein.

PTAC (Variante)	Essieu	Type	n° CEMAGREF train	Vérin	Biellettes (mm) Service	Parking	Ratios (mm)
7500	MONROC	300 x 60 - C	8798		126	200	8,04 / 1
8100	706AF					355	
8500	B.P.W. GS-ST 6606 N 3100-3	PS 60 (310 x 60)	12438	15148	150	235	10,65 / 1
10000	B.P.W. GS-ST 7008 N 3100-3				180	600	
12000	FAD B10L028	400 x 80	8931		195	600	
13000	B.P.W. GS-ST 8010-3 N 4008-4	400 x 80	15735		235	610	

7.2. Répartiteur de freinage :

non concerné

7.3. Frein de secours :

7.3.1. Frein en cas de rupture d'attelage :

Un cordage nylon, équipé d'un anneau de rupture, relie le levier de frein de stationnement à un point fixe du tracteur. En cas de rupture d'attelage, le dispositif de freinage assure le blocage des freins avant la rupture de l'anneau.

7.4. Frein de stationnement :

Un levier de frein à cliquet SERVIT (rapport de multiplication : 8,04 / 1, var. 7,5) ou MATHIAUT N°2 (rapport de multiplication : 10,65 / 1, toutes variantes), agit sur les biellettes (longueur selon tableau en 7.1.) des deux freins à tambours.

7.5. Mode de transmission des efforts aux roues :

7.5.1. Frein de service : par fluide hydraulique
Circuit hydraulique agissant sur les deux vérins hydrauliques (un par roue), de marque GES HYDRAULICS LTD, type 25 x 75 SRBR25, réceptionnés au CEMAGREF sous le N° 15145, pilotant deux biellettes (longueur selon tableau en 7.1.)

7.5.2. Frein de secours :

7.5.2.1. Frein en cas de rupture d'attelage :

Par cordage, de diamètre 5 mm, et anneau taré reliant la commande de frein à cliquet.

7.5.3. Frein de stationnement :

Par deux câbles métalliques sur renvois à poulie, de diamètre 8 mm, commandés par le levier à cliquet.

7.7. Réservoir de fluide ou d'énergie :

non concerné

7.8. Type de freins :

7.8.1. Frein de service :

A tambours, de marque MONROC, FAD, ou BPW (selon tableau en 7.1.)

7.8.2. Frein de secours :

7.8.2.1. Frein en cas de rupture d'attelage :

idem 7.8.1.

7.8.3. Frein de stationnement :

idem 7.8.1.

8. Carrosserie

8.1. Carrosserie :

NON SPEC

Outils de préparation du sol à combinaisons multiples (émiettement, rappuyage) repliés sur le dessus du véhicule en utilisation « route ».

Elle forme avec le châssis un ensemble autoportant

8.1.1. Les véhicules peuvent recevoir (en fonction de l'équipement) les options suivantes :

• Rouleaux de Ø 480, 500, 520, 530, 550 ou 570 mm

• Clodboard niveleuse

Acier et fonte

8.2. Matériaux constituant la carrosserie :

9. Éclairage et signalisation

9.4. Feux de position arrière :

2

9.5. Indicateurs de changement de direction :

9.5.2. Arrière : 2, groupés avec les feux de position

9.6. Feux stop : 2, incorporés aux feux de position arrière

9.7. Éclairage de la plaque d'immatriculation : 1, indépendant ou incorporé au feu de position AR gauche.

9.8. Dispositifs réfléchissants

2 blancs

9.8.1. Catadioptres avant :

2 triangulaires, indépendants

9.8.2. Catadioptres arrière :

2 à 3 orangés, de chaque côté

9.8.3. Catadioptres latéraux :

2 à 3 orangés, de chaque côté

9.9. Feux de détresse : oui, par le fonctionnement simultané des indicateurs de changement de direction

9.10. Feux de marche arrière :

sans

9.12. Feux d'encombrement :

sans

9.13. Dispositifs signalisation complémentaires : 2 panneaux TPESC avant et 2 panneaux TPESC arrière.

9.14. Feux spéciaux :

sans

10. Divers

10.2. Marques d'identité :

10.2.1. Emplacement de la plaque du constructeur : à l'avant du longeron droit du châssis

10.2.2. Emplacement de la frappe à froid du numéro d'identification : près de la plaque constructeur

10.2.3. Structure du numéro d'identification : il comporte 13 caractères.

les deux premiers fournissent l'indication du type du véhicule = RF

les trois suivants, le modèle commercial

les deux suivants, le code logistique

les six suivants, indiquant le numéro de sortie des ateliers

10.2.4. Le numéro d'identification commence à : RF ??????000001

10.4. Disque indicateur de vitesse :

25 km/h

11. Visites techniques :

« non applicable »

Notice DESCRIPTIVE MIAR ROULEAUX semi-portés de Type RF

0. Généralités

0.1. Constructeur : KVERNELAND GROUP FRANCE SAS 275 Allée du Ruet F - 45760 Marigny Les Usages

0.1.1. Représentant accrédité en France : Sans objet

0.3. Marques : KVERNELAND, KUBOTA et VICON

0.4. Désignation commerciale : ACTIROLL, RO, LANDROLLER

0.5. Catégorie internationale : S2a

0.6. Genre : MIAR

Vitesse maximale en circulation : 25 km/h

0.7. Type / variante / versions : RF / 7,5 - 8,1 - 8,5 - 10 - 12 - 13 / sans objet

0.7.1. Décodage des T.V.V. :

Type : RF Définit un rouleau autoporteur freiné à un essieu

Variante : Définit le PTAC :

7,5 = 7500 kg

8,1 = 8100 kg

8,5 = 8500 kg

10 = 10000 kg

12 = 12000 kg

13 = 13000 kg

1. Constitution générale

1.1. Nombre et références des essieux et nombre de roues : 1 essieu et 2 roues

Deux demi-essieux corps de carré de 70mm, ou 100 mm (références selon tableau en 7.1.), assemblés en essieu escamotable et de 2 roues en monte simple

1.2. Dimensions des pneumatiques :

Monte de base : 400 / 60 - 15,5 et

480 / 45 - 17 (var. 8,1 et 8,5)

520 / 50 - 17 (var. 7,5 et 10)

600 / 50 - 22,5 (var. 12 et 13)

1.3. Constitution du châssis ou de la coque : Le châssis est constitué d'une poutre centrale et d'une traverse arrière en tube carré de 100 mm de côté, de 10 mm d'épaisseur, de tubes carrés de 80 mm de côté, de 6 mm d'épaisseur, et de tubes rectangulaires de 120 mm par 60 mm de 5 mm d'épaisseur. Le châssis est assemblé par soudure.

1.3.1. Flèche et dispositif d'attelage :

La flèche d'attelage constituée de la poutre centrale du châssis et terminée, à l'avant, par un anneau forgé de Ø intérieur 50 ou 51 mm boulonné ou soudé, ou un attelage à boule de 80 mm, ou d'un attelage 2 points.

Marque	Type	Références	S	D (kN) ou T (tonnes)	MVT*	ISO	Homologation
DALBO	2 points	(23982, 25269, 25270, 34366, 74270)	5000	20 t.	19 t.	730 / 2009	attestation
Battista Porteri	Anneau 50 mm	Bpt 31204 (25500)	3000	14 t.	19 t.	5692	Attestation
Scharm Oiler	K80	00.652.92.1 (25244)	3000	89,3 kN	14 t.	24347	e1 00014 ND
		00.653.90.0 (25234)	4000	120,2 kN	21,5 t.	24347	e1 00479 ND
		00.650.99.0 (25268)	3000	22 t.	19 t.	DIN 9678	M 9648
	Anneau 50 mm	00.653.40.0 (25235)	3000	22 t.	19 t.	6489-1	M 10053
		00.665.43.1 (25229)	4000	91,3 kN	14 t.	1102	E1 55R-01 2456
		00.652.30.0 (25247)	3000	120 kN	20 t.	6489-3	e1 00250 ND
	Anneau 51mm	00.652.171.1-A02 (25213)	3000	89,3 kN	14 t.		

*MVT : En fonction de la valeur D : Masse maximale techniquement admissible du véhicule tracteur

2. Masses et dimensions (kilogrammes et mètres)

2.1. Masse en charge maxi admissible en service dans l'état (PTAC)

7500	8100	8500	10 000	12 000	13 000
------	------	------	--------	--------	--------

2.4. Masse en charge techniquement admissible :

7500	8100	8500	10 000	12 000	13 000
------	------	------	--------	--------	--------

2.5. Charges maximales admissibles :

2.5.1. Sur l'essieu 1 :

6000	7000	9 000	12 000	11 000
------	------	-------	--------	--------

2.5.4. Sur le dispositif d'attelage :

3000	3000 ou 4000*
------	---------------

*uniquement avec rotule de 80 mm

2.7. Voie arrière :

1,875 à 2,575

2.8. Empattement :

3,400 à 8,300

2.9. Poids à vide du véhicule en ordre de marche :

2.9.0. Total :

4 050 à 6350

2.9.1. Sur l'essieu 1 :

2 990 à 4 645

2.9.4. Sur le dispositif d'attelage :

944 à 1 705

2.10. Porte-à-faux avant :

3,450 à 8,350

2.11. Porte-à-faux arrière :

0,350 à 0,800

2.12. Longueur hors tout :

3,750 à 9,000

2.13. Largeur hors tout :

2,500 à 3,065

3. Moteur

« sans objet »

4. Transmission

« sans objet »

5. Suspension

« sans objet »

6. Direction

« sans objet »

7. Freinage

7.1. Frein de service :

Le freinage est obtenu, pour chaque frein (un par roue), par le fonctionnement en levier de la biellette qui provoque la rotation de la came et l'expansion des deux mâchoires de frein.

PTAC (Variante)	Essieu	Type	n° CEMAGREF frein	Vérin	Biellettes (mm) Service	Parking	Ratio levier
7500	MONROC	300 x 60 - C	8798	15148	125	200	8,04 / 1
8100	704AF					355	
8500	B.P.W. GS-ST 5506 N 3108-3	PS 60 (310 x 80)	12438		150	230	
10000	B.P.W. GS-ST 7008 N 3108-3				180		10,65 / 1
12000	FAD B10L028	400 x 80	8931		195	600	
13000	B.P.W. GS-ST 8010-3 N 4008-4	400 x 80	16735		230	610	

7.2. Répartiteur de freinage :

non concerné

7.3. Frein de secours :

7.3.1. Frein en cas de rupture d'attelage :

Un cordage nylon, équipé d'un anneau de rupture, relie le levier de frein de stationnement à un point fixe du tracteur. En cas de rupture d'attelage, le dispositif de freinage assure le blocage des freins avant la rupture de l'anneau.

7.4. Frein de stationnement :

Un levier de frein à cliquet SERVIT (rapport de multiplication : 8,04 / 1, var. 7,5) ou MATHIAUT N°2 (rapport de multiplication : 10,65 / 1, toutes variantes), agit sur les biellettes (longueur selon tableau en 7.1.) des deux freins à tambours.

7.5. Mode de transmission des efforts aux roues :

par fluide hydraulique

Circuit hydraulique agissant sur les deux vérins hydrauliques (un par roue), de marque GES HYDRAULICS LTD, type 25 x 75 SRBR25, réceptionnés au CEMAGREF sous le N°15148, pilotant deux biellettes (longueur selon tableau en 7.1.)

7.5.2. Frein de secours :

7.5.2.1. Frein en cas de rupture d'attelage :

Par cordage, de diamètre 5 mm, et anneau taré reliant la commande de frein à cliquet.

7.5.3. Frein de stationnement :

Par deux câbles métalliques sur renvois à poulie, de diamètre 8 mm, commandés par le levier à cliquet.

7.7. Réservoir de fluide ou d'énergie :

non concerné

7.8. Type de freins :

7.8.1. Frein de service :

A tambours, de marque MONROC, FAD, ou BPW (selon tableau en 7.1.)

7.8.2. Frein de secours :

7.8.2.1. Frein en cas de rupture d'attelage :

idem 7.8.1.

7.8.3. Frein de stationnement :

idem 7.8.1.

8. Carrosserie

8.1. Carrosserie :

NON SPEC

Outils de préparation du sol à combinaisons multiples (émiettement, rappuyage) repliés sur le dessus du véhicule en utilisation « route ».

Elle forme avec le châssis un ensemble autoporteur

8.1.1. Les véhicules peuvent recevoir (en fonction de l'équipement) les options suivantes :

• Rouleaux de Ø 480, 500, 520, 530, 550 ou 570 mm

• Clodboard niveleuse

Acier et fonte

8.2. Matériaux constituant la carrosserie :

9. Éclairage et signalisation

9.4. Feux de position arrière :

2

9.5. Indicateurs de changement de direction :

9.5.2. Arrière :

2, groupés avec les feux de position

9.6. Feux stop :

2, incorporés aux feux de position arrière

9.7. Éclairage de la plaque d'immatriculation : 1, Indépendant ou incorporé au feu de position AR gauche.

9.8. Dispositifs réfléchissants

2 blancs

9.8.1. Catadioptrés avant :

2 triangulaires, Indépendants

9.8.2. Catadioptrés arrière :

2 à 3 orangés, de chaque côté

9.8.3. Catadioptrés latéraux :

9.9. Feux de détresse : 1, par le fonctionnement simultané des indicateurs de changement de direction

9.10. Feux de marche arrière :

sans

9.12. Feux d'encombrement :

sans

9.13. Dispositifs signalisation complémentaires : 2 panneaux TPESC avant et 2 panneaux TPESC arrière.

9.14. Feux spéciaux :

sans

10. Divers

10.2. Marques d'identité :

10.2.1. Emplacement de la plaque du constructeur : à l'avant du longeron droit du châssis

10.2.2. Emplacement de la frappe à froid du numéro d'identification : près de la plaque constructeur

10.2.3. Structure du numéro d'identification : Il comporte 13 caractères.

les deux premiers fournissent l'indication du type du véhicule = RF

les trois suivants, le modèle commercial

les deux suivants, le code logistique

les six suivants, indiquant le numéro de sortie des ateliers

10.2.4. Le numéro d'identification commence à : RF ?????000001

10.4. Disque indicateur de vitesse :

25 km/h

11. Visites techniques :

« non applicable »